

Séance publique du 27 mars 2001

Délibération n° 2001-6453

commission principale : domaine et administration générale

commune (s) : Saint Fons - Lyon 7° - Saint Priest - Mions - Tassin la Demi Lune - Sainte Foy lès Lyon - Villeurbanne - Oullins

objet : **Autorisation de déposer des demandes de permis de construire et de démolir ainsi que des déclarations de travaux**

service : Délégation générale aux services urbains et à la proximité - Direction de la logistique et des bâtiments - Service bâtiment

Le Conseil,

Vu le rapport du 13 mars 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Monsieur le directeur de la logistique et des bâtiments -service bâtiment- a fait parvenir au Conseil les demandes de permis de construire, de démolir et des déclarations de travaux.

En ce qui concerne les demandes de permis de démolir, il s'agit de biens du domaine privé de la Communauté urbaine acquis en vue d'opérations d'urbanisme ou de voirie, susceptibles d'être démolis dans les prochains exercices.

Le président d'un établissement public doit être expressément autorisé à déposer les demandes de permis de construire, de démolir et les déclarations de travaux. Dans ces conditions, afin de pouvoir réaliser ces opérations dans les meilleurs délais, monsieur le président demande l'autorisation de déposer, le moment venu, ces demandes pour les sites suivants, étant entendu que cela serait fait au fur et à mesure des besoins et dans la limite des crédits attribués.

- Permis de démolir :

Lyon 7°

. 72, rue Clément Marot (élargissement de voirie) ;

Lyon 3°

. 2, rue du Vinatier

Mions

. 36, rue Pasteur (élargissement de voirie) ;

Oullins

. 77, rue Pierre Sémard (vétusté) ;

Saint Fons

. 2, 4, rue Politzer (élargissement de voirie) ;

Saint Priest

. 36, rue Henri Maréchal (élargissement de voirie) ;

Sainte Foy lès Lyon

.49, chemin de Montray (élargissement de voirie) ;

Tassin la Demi Lune

.37, rue Professeur Deperet (élargissement de voirie),

.63, rue Professeur Deperet (élargissement de voirie) ;

- Permis de construire :

Mions

.36, rue Pasteur (déplacement de clôture et construction d'abris pour élargissement de voirie) ;

- Déclarations de travaux :

Saint Priest

.20, rue du Lyonnais - subdivision ETES (perçement d'une fenêtre) ;

Sainte Foy lès Lyon

.49, chemin de Montray (autorisation de clôture) ;

Villeurbanne

.24, rue Cyprian - PEX3 (aménagement d'un local - percement d'une porte et d'une fenêtre) ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission domaine et administration générale ;

DELIBERE

Autorise monsieur le président à signer et à déposer les demandes de permis de construire, de démolir et les déclarations de travaux ainsi qu'à accomplir tous les actes y afférents.

Lyon, le 13 mars 2001.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,